

Les Vieux m'ont conté

Tradition orale ou théâtre populaire?

Germain Lemieux, *Les Vieux m'ont conté*, Récits traditionnels recueillis et annotés par Germain Lemieux, Ph.D., directeur du Centre, Publications du Centre franco-ontarien de folklore, Sudbury, Ontario, Canada, Tome 28 (Répertoire de Gustave Saint-Louis), Montréal, Les Éditions Bellarmin; Paris, Maison-neuve et Larose, 1989 (3^e trimestre), 300 pages

Tome 29 (Suite du répertoire de Gustave Saint-Louis, Répertoire d'Aurèle Desrochers), Montréal, Les Éditions Bellarmin; Paris, Maison-neuve et Larose, 1990 (1^{er} trimestre), 300 pages

Jean-Pierre Pichette

Number 57, May 1990

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/42675ac>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Les Éditions l'Interligne

ISSN

0227-227X (print)

1923-2381 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this review

Pichette, J.-P. (1990). Review of [Les Vieux m'ont conté : tradition orale ou théâtre populaire? / Germain Lemieux, *Les Vieux m'ont conté*, Récits traditionnels recueillis et annotés par Germain Lemieux, Ph.D., directeur du Centre, Publications du Centre franco-ontarien de folklore, Sudbury, Ontario, Canada, Tome 28 (Répertoire de Gustave Saint-Louis), Montréal, Les Éditions Bellarmin; Paris, Maison-neuve et Larose, 1989 (3^e trimestre), 300 pages / Tome 29 (Suite du répertoire de Gustave Saint-Louis, Répertoire d'Aurèle Desrochers), Montréal, Les Éditions Bellarmin; Paris, Maison-neuve et Larose, 1990 (1^{er} trimestre), 300 pages]. *Liaison*, (57), 14–15.

Tous droits réservés © Les Éditions l'Interligne, 1990

This document is protected by copyright law. Use of the services of Érudit (including reproduction) is subject to its terms and conditions, which can be viewed online.

<https://apropos.erudit.org/en/users/policy-on-use/>

Les Vieux m'ont conté

Tradition orale ou théâtre populaire?

Germain Lemieux. **Les Vieux m'ont conté**. Récits traditionnels recueillis et annotés par Germain Lemieux, Ph.D., directeur du Centre. Publications du Centre franco-ontarien de folklore, Sudbury, Ontario, Canada. Tome 28 (Répertoire de Gustave Saint-Louis). Montréal, Les Éditions Bellarmin; Paris, Maisonneuve et Larose, 1989 (3^e trimestre), 300 pages.

_____. Tome 29 (Suite du répertoire de Gustave Saint-Louis. Répertoire d'Aurèle Desrochers). Montréal, Les Éditions Bellarmin; Paris, Maisonneuve et Larose, 1990 (1^{er} trimestre), 300 pages.

par Jean-Pierre Pichette

Au cours des derniers mois, les Éditions Bellarmin ont ajouté deux nouveaux recueils, les tomes 28 et 29, à la célèbre collection **Les Vieux m'ont conté** que dirige le jésuite Germain Lemieux.

On se rappellera que ce vaste programme d'édition — lancé en 1973 et dont l'aboutissement devrait normalement advenir au cours de la prochaine année avec la parution des tomes 30, 31 et 32 — visait rien de moins que la diffusion intégrale des 646 contes et légendes recueillis et annotés par l'auteur, directeur du Centre franco-ontarien de folklore, et quelques collaborateurs entre 1953 et 1980.

Deux territoires principaux ont été au cœur des préoccupations de l'éminent ethnologue: le Nouvel-Ontario et la Gaspésie. Les seize premiers tomes, le plus souvent sous-titrés « Contes franco-ontariens », y sont presque exclusivement affectés avec quelques récits des tomes 20 et 21, ainsi que des reliquats à paraître dans le volume final. Le Québec y occupe les tomes 17 à 19 et 20 à 32, en plus des contes abitibiens épars dans les tomes 3, 5 et 15; la Gaspésie apparaît nettement comme le domaine québécois de prédilection de l'enquêteur, et son foyer Cap-Chat (tomes 15, 21 à 32), mais on y trouve aussi un recueil entier de récits charlevoisiens (tome 17) et une poignée de contes terrebonniens (tome 18) et beaucerons (tome 19). La collection contient en outre des récits franco-manitobains, insérés dans les tomes 19 à 21. Cap-chatien de naissance et sudburois d'adoption, Germain Lemieux a constamment entretenu, par des enquêtes assidues, ses liens avec ses compatriotes et ses concitoyens.

Selon le protocole d'édition éprouvé, chaque texte est reproduit en deux versions: d'abord

la version remaniée, à laquelle renvoie un index analytique, suivie de la version originale, avec la fiche technique du document sonore — coordonnées du conteur, origine de son information, date et lieu de l'enquête, et analyse schématique des contes d'après la classification Aarne-Thompson par Luc Lacoursière — à laquelle correspondent des notes linguistiques infrapaginales et un lexique des mots populaires. Destinée au grand public, la version remaniée est une réécriture en français courant de la version orale qu'elle complète et corrige à l'occasion. À sa suite, le spécialiste peut lire la version originale, c'est-à-dire la transcription au son du texte oral avec toutes les imprécisions narratives du conteur et les approximations phonétiques inhérentes à cette méthode.

Les 28^e et 29^e tomes de cette quasi-bibliothèque mettent en vedette un conteur gaspésien dont le lecteur attentif aura déjà remarqué l'autobiographie formant appendice au recueil précédent (tome 27, pp. 253-268). Gustave Saint-Louis (1884-1973) a vu le jour à Cap-Chat où il a vécu la plus grande partie de son existence. Issu d'une famille de seize enfants, « il a commencé à 15 ans la dure vie de bûcheron, de draveur, au Canada et aux États-Unis, pour devenir contracteur en forêt, puis marin avant de retourner aux travaux des chantiers forestiers » (tome 28, p. 11). C'est dans ces chantiers canadiens et états-uniens, entre l'âge de 15 et 22 ans, qu'il apprit la presque totalité de son répertoire: 24 contes enregistrés par l'auteur durant quelques étés entre 1955 et 1968 et composant tout le tome 28 (15 récits) et le tiers du recueil suivant (9 récits).

À la différence de la plupart des répertoires antérieurement publiés dans cette collection, celui-ci ne mise guère sur ses

contes merveilleux. Il s'en retrouve toutefois de beaux spécimens: « Le conte des esclaves (ou « le Mort reconnaissant », tome 28-7) rappelant l'histoire biblique de Tobie récompensé pour avoir enseveli les morts et « Le joueur de dames » (ou « la Fille du magicien », tome 28-14) dans lequel les adversaires rivalisent par la vertu de leurs pouvoirs magiques.

Ce sont plutôt les contes réalistes et les histoires facétieuses qui fascinent ce maître conteur. Huit contes réalistes forment avec les contes merveilleux ci-devant les narrations les plus élaborées de son répertoire. Le premier recueil s'ouvre sur une succession d'aventures tragiques et invraisemblables racontées à la première personne afin que le lecteur en vienne à croire que le narrateur est vraiment victime d'une malchance persistante, mais qui se révèle une mystification totale (28-1 « Le tonneau »). On y remarque aussi deux contes, voisins par leur thématique, appartenant au même cycle: à la suite d'un pari sur la fidélité de son épouse, un homme irréfléchi abandonne injustement sa femme; c'est pourtant celle-ci qui, sous un déguisement, réussira à restaurer l'honneur et la fortune de son mari (28-2 « Le petit avocat » et 28-6 « La pauvre fille qui a épousé un prince »). Ailleurs, il est également question d'un pari, entre le curé et une fermière, à propos de l'honnêteté du héros qui ne peut mentir (29-5 « Le petit boeuf blanc »). Deux histoires mettent en scène des voleurs: dans la première, une veuve retrouve après de longues années son frère parti au loin et sa fille enlevée par les bandits (29-2 « Le riche marchand »); dans la seconde, c'est un roi qui, de guerre lasse, se résigne à faire la paix avec le plus fin des voleurs (29-3 « Le fin voleur de Paris et le fin voleur de France »). Finalement, on est

témoin à deux reprises de l'ingéniosité d'un héros qui déjoue la finesse de trois devineresses royales en leur posant une énigme insoluble (28-11 « Fine-Oreille ») et d'un autre qui vainc l'entêtement d'une princesse prétendument muette (29-6 « Ti-Jean fait parler la princesse muette »).

Mais c'est surtout dans ses quatorze contes facétieux que Gustave Saint-Louis, « ce paysan que nous classerions parmi nos meilleurs conteurs populaires », au dire du connaisseur Germain Lemieux (tome 28, p. 12), peut donner la pleine mesure de son talent d'amuseur. Ces récits de peu d'étendue se fondent généralement sur une tromperie fomentée par un héros astucieux. Loin d'exalter la duperie, ce qui rendrait le conte immoral, on y oppose un être faible et pauvre à un adversaire puissant par sa force physique ou sa richesse; défiant toute logique, c'est le faible qui l'emporte invariablement par l'intelligence et la ruse qu'il déploie contre la bêtise ou la convoitise de son opposant. D'ailleurs, le héros n'est jamais un être corrompu ni sa duperie gratuite : celle-ci se présente au contraire comme une réaction d'autodéfense d'un être démuné qui, une fois sa condition sociale relevée, s'amende toujours, ce qui met ordinairement fin au récit. Amoral, le conte de ruse invite davantage l'auditeur à puiser ses ressources en lui-même quand tout semble le vouer à l'échec, refusant par conséquent toute forme d'abandon.

Dans ces contes à rire, le conteur Saint-Louis illustre quelques cas de *supercheries* où un héros fourbe trompe des victimes trop crédules : un voleur se fait passer pour la vache « démorphosée » qu'il a volée et obtient par surcroît le beurre et le veau de celle-ci (28-8 « L'avocat Leboeuf »); un commerçant vend une citrouille pour un œuf de jument qu'un homme cherchera vainement à couvrir (28-11 « Le vendeur de citrouilles »); dans une épreuve de force contre le géant du roi, Ti-Jean Deslauriers remporte la victoire en défonçant de

son poing nu le chêne qu'il avait préalablement et secrètement perforé (28-15 « La licorne »); des prétendants de la princesse s'empressent d'acheter à très haut prix les privilèges du héros qui s'avèrent être des coups de fouet (29-1 « Ti-Jean fait rire la princesse » et 29-4 « Ti-Jean et sa vache »); et un géant achète de même des objets pseudo-magiques (29-7 « Le tailleur »).

Il raconte aussi quelques *escroqueries* : comme ce bedeau qui vole les porcs de son curé (28-9 « Le bedeau et la mère du curé »); ce serviteur affamé qui vend le blé et les bêtes de son maître avare pour se nourrir (28-13 « Le cultivateur avare »); ce fils qui, pour assurer le paradis à son père défunt, étale progressivement son or devant le curé cupide avant de le rempocher finalement (28-10 « L'âme délivrée de l'enfer »); cet étudiant qui extorque de l'argent de son père pour apprendre à parler à son chien (29-8 « Le petit chien du roi »); et ces trois filles qui obtiennent des cadeaux d'un colporteur en échange de promesses de le recevoir pour la nuit (29-9 « Le Juif et les trois jeunes filles »).

Dans la bouche de Gustave Saint-Louis, ces fourberies s'accompagnent régulièrement de paroles ou d'actions irrévérencieuses adressées par le héros tantôt à son père (29-8), son roi ou son maître (28-13), son curé (28-9, 28-10) et même son évêque (28-4).

En inaugurant cette compilation, Germain Lemieux ne manquait pas d'encourager les artistes à s'inspirer de la tradition orale pour créer des œuvres de toutes sortes. Curieusement, ce seul répertoire du conteur Saint-Louis compte des versions d'au moins trois récits populaires qui ont déjà, ici et ailleurs, inspiré des écrivains : c'est un William Shakespeare, tirant la trame du *Marchand de Venise* d'une variante du « petit avocat » (28-2) où la garantie donnée par le héros devient une livre de sa chair à la place de toute la peau de son corps; plus près de nous, c'est un Jacques Ferron repre-

nant le thème du second épisode de « l'avocat Leboeuf » (28-8) dans l'un de ses *Contes du pays incertain*, « Mélie et le boeuf »; c'est enfin une Antonine Maillet élaborant tout un roman, *Le huitième jour*, sur le thème de « Fine-Oreille » (28-11), un des héros de ces contes.

L'auteur du *Gargantua* n'aurait sans doute pas dédaigné les noms résolument scatologiques des trois jeunes filles : « l'ainé », « Chie-chie » et « l'ainchié » (29-9) non plus que la vengeance du tailleur émasculant le géant qui se préparait à « cochonner » sa dépouille (29-7). On peut également présumer que l'auteur du *Médecin malgré lui* aurait apprécié la composition de ce remède excrémental, mis au point par Ti-Jean en présence de sa patiente, dont la vue seule a suffi à faire parler la princesse muette (29-6).

Le Centre franco-ontarien de folklore, de Sudbury, conserve sur bandes vidéo une deuxième version de la plupart des contes de Gustave Saint-Louis. Les étudiants qui, il y a vingt ans, assistèrent à leur projection aux Archives de folklore de l'Université Laval ne se doutaient certainement pas que le folkloriste qui les avait filmées fût le premier au monde à employer le magnéscope pour l'enquête folklorique. En revoyant dernièrement ces images en noir et blanc, après relecture des textes, nous avons constaté une fois de plus combien cette voix humaine aux intonations variées soutenue par une gestuelle ordinairement sobre, mais se muant en mime ou en danse au besoin, participe en définitive du théâtre populaire. Les bandes sonores et magnétoscopiques du fonds Germain Lemieux sauvegardent en archives ces instantanés pleins de vie et de mouvement de notre patrimoine oral; les 32 volumes de la série *Les Vieux m'ont conté* en constituent la monumentale composante livresque qui en assurera la pérennité dans nos bibliothèques publiques et domestiques. Pour en tirer la « substantifique moelle », c'est des unes et des autres qu'il faudra se nourrir.



Germain Lemieux